

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 2 JUILLET 2021



N° 51/2021

Le 2 juillet deux mil vingt et un à 18 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 25 juin 2021.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Kwak, Mmes Coulon, Flagothier, Barre, Vigne et M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Bourgoïn, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, M. Foviaux par M. Dubouil, M. Rousseau par M. Desmedt, M. Lenoble par M. Aubry.

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes Delormel, Konan et M. Berthelot.  
Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 19  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
Votes Pour : 26  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Contrat d'un intervenant artistique.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de se prononcer sur le contrat du nouvel intervenant artistique Poterie, Madame Mathilde CANONNE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, à raison de 20.50 €/heure pour 4 heures/semaine

CONSIDERANT que ce contrat sera renouvelé tacitement sauf délibération contraire,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

Ainsi délibéré, pour copie conforme

